

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2025

PPRE INVITANT LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS À REFUSER LA RATIFICATION DE
L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE L'UE ET LE MERCOSUR - (N° 695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par

M. Lepers, Mme Petex, M. Brigand et M. Bony

ARTICLE UNIQUE

Supprimer l'alinéa 28.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce considérant qualifie tout accord de libre-échange comme étant, par nature, incompatible avec nos objectifs de lutte contre le changement climatique. En effet, sans nier les conséquences que les échanges internationaux peuvent entraîner en termes de pollution, ils sont aujourd'hui nécessaires pour favoriser le développement d'une croissance économique équitable, responsable et respectueuse de l'environnement. Cet amendement propose de supprimer de la résolution cette référence à une philosophie de la décroissance qui n'y a pas sa place.